

CACES® PONTS ROULANTS ET PORTIQUES**Catégorie 1 (commandes au sol) ET / OU Catégorie 2 (commande en cabine) - R 484****OBJECTIFS**

Assurer dans l'entreprise l'application des règles de sécurité lors du déplacement des charges, afin de permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite pour la catégorie d'appareil confié.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement les appareils de levage, pont roulant, les élingues dans le cas de la manutention.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ**PRÉREQUIS**

Pas de prérequis.

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels, avec expérience de la production avec les ponts roulants et l'élingage.

**MÉTHODES MOBILISÉES
ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle. CACES®

DURÉE

Personnel DÉBUTANT : 3 jours soit 21 heures

Personnel CONFIRMÉ : 2 jours soit 14 heures

PROGRAMME**1- THÉORIE**

- 1) Statistiques des accidents du travail
- 2) Dispositions réglementaires
- 3) Les partenaires de la prévention et leur rôle
- 4) Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- 5) Les droits, obligations et responsabilités du pontier élingueur
- 6) Les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant
- 7) Les consommations à risques
- 8) Processus menant à l'Accident du Travail et à la maladie professionnelle
- 9) Que faire en cas d'accident ?
- 10) Description, équipements des ponts roulants et caractéristiques
- 11) Le CACES® R484
- 12) Les règles d'utilisation des ponts roulants
- 13) L'élingage
- 14) Les vérifications
- 15) Les EPI
- 16) La signalisation
- 17) Les gestes de commandement
- 18) Les signaux sonores du pontier élingueur
- 19) Modèle d'autorisation de conduite
- 20) Quiz

2- EXERCICE PRATIQUE**I- Prise de poste et vérification**

- 1) Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...)
- 2) Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments...)
- 3) Vérification visuelle, afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique :
 - de l'état du pont roulant ou du portique et de ses équipements (câble de levage...)
 - des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : info@prematech-formation.fr

CACES®

Passage des tests CACES® (Théorique + pratique)

Pour tous les équipements de travail (en propre, en prêt, en location)

L'entreprise s'engage à présenter :

- Le rapport de vérification périodique à jour
- La notice constructeur / notice technique en français
- Le carnet d'entretien ou de maintenance
- Le certificat de conformité CE de l'engin

Chez Prematech, nous formons avant tout à la sécurité. Et c'est seulement en formant à la sécurité que nos stagiaires obtiennent leurs CACES®.

Nous considérons que nous ne pouvons être juges et partie. C'est pour cette raison que ce sont des testeurs externes qui viennent en nos locaux délivrer les CACES® de nos stagiaires.

- 4) Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...)
- 5) Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de translation du portique...)
- 6) Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...)
- 7) Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...)

II- Conduite et manœuvres

- 1) Réaliser l'élingage d'une charge
- 2) Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque
- 3) Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- 4) Préparer la zone de dépose de la charge
- 5) Prendre et déposer une charge en un endroit précis
- 6) Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401)
- 7) Utiliser correctement les aides à la conduite
- 8) Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge

III- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- 1) Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service (au garage, à l'arrêt, crochet à vide en position haute...)
- 2) Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

MOYENS MATERIELS NÉCESSAIRES AUX TESTS

CACES® R.484	CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2
Type d'équipement	Pont roulant	
Organe de préhension	Crochet de levage	
Capacité	2 400 kg mini	
Hauteur sous crochet	4 m mini	5 m mini
Course de translation	15 m mini	
Course de direction	5 m mini	
Mode de conduite imposé	Commande au sol	En cabine
Mode de conduite optionnel	Pas d'option	Commande au sol

Nota : Le boîtier de commande au sol peut être un pendant à câble ou une télécommande sans fil.

Outre l'équipement (pont roulant représentatif de la catégorie), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.484 :

Surface et matériels	
Surface d'évolution	200 m ² minimum
Charge 1	Cylindrique verticale, masse ≥ 450 kg, 1 point de levage
Charge longue 2	Longueur ≥ 3 m, masse ≥ 450 kg, 2 points de levage minimum
Obstacles	6 obstacles (voir A4/3) : <ul style="list-style-type: none"> • 3 obstacles de type « poteaux » A, C et D • 2 obstacles de type « barre » B et E • 1 obstacle de type « murs » F
Accessoires de levage	A minima : <ul style="list-style-type: none"> • 1 élingue chaîne 2 brins x 500 kg mini • 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini • 2 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini • 5 manilles